



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lieux de culte

Question écrite n° 108833

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le nombre de pratiquants dans notre pays. En effet, il serait souhaitable de connaître avec plus de précision le nombre exact des pratiquants des diverses religions représentées en France. Le nombre de catholiques pratiquants, de protestants, de musulmans, de juifs, de bouddhistes devrait être précisé avec des sources objectives, internes les mieux informées. Il lui demande donc de bien vouloir lui communiquer ces données statistiques.

Texte de la réponse

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, ne dispose d'aucune donnée statistique relative au nombre exact de pratiquants des divers cultes existant en France. Néanmoins, le rapport de la commission de réflexion juridique sur les relations des cultes avec les pouvoirs publics, publié au mois de septembre 2006, note pour sa part que 65 % des Français se déclarent catholiques. Il estime en outre à 6 % (soit 4 millions) les personnes de tradition musulmane, à 2 % (soit 1,2 million) les protestants. Les israélites seraient environ 600 000, les bouddhistes 400 000 et les orthodoxes 300 000, ainsi que les chrétiens d'Arménie, auxquels s'ajoutent les fidèles de diverses églises orientales. Enfin, les personnes ne s'identifiant à aucune religion représenteraient 25 % des Français environ.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108833

Rubrique : Cultes

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11508

Réponse publiée le : 20 mars 2007, page 2953